

Faits divers

Une adolescente alcoolisée violée par deux jeunes



ST CYPRIEN

Ce mardi, le tribunal correctionnel examinait une affaire d'agression sexuelle en réunion. A la barre, un homme de 24 ans est seul car son coprévenu était mineur lors des faits. L'histoire sordide remonte au 25 février 2015 à St-Cyprien. Lui et un ami se font apostropher par une jeune fille, alors en vacances, qui leur demande d'aller lui acheter une bouteille de rosé. Ils s'exécutent puis l'adolescente de 15 ans va boire le vin en question. Dans un état d'alcoolisation avancée, elle va ensuite subir les assauts répétés des jeunes gens qui vont lui imposer plusieurs fellations et pénétrations. Plus tard, suite à des douleurs et des saignements, la victime va signaler leurs agissements au commissariat. Entendus, les agresseurs vont d'abord chercher à

**FATIMA GAJJA-BENFEDDOUL
A DÉFENDU LA
VICTIME**

Le prévenu a écopé de 2 ans de prison dont un an assorti d'un sursis avec mise à l'épreuve.

minimiser les faits et à se les renvoyer dos à dos avant de les reconnaître.

LE PRÉVENU FAIT PROFIL BAS

A l'audience, celui qui tenait des propos détestables aux enquêteurs fait profil bas. « Je regrette mes actes, c'est sûr et certain. » murmure-t-il sur le ton d'automate que lui font prendre les neuroleptiques. Il regrette tout en précisant que la victime ne lui semblait pas ivre morte. F. Gajja, l'avocate de la victime, souligne la gravité des faits (l'affaire a été correctionnalisée) et salue cette prise de conscience.